

BURKINA FASO

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET
DE L'INNOVATION (MESRI)**

**PROJET DES CENTRES D'EXCELLENCE AFRICAINS DU BURKINA FASO
(CEA)**

**CENTRE D'ETUDES, DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN GESTION
DES RISQUES SOCIAUX (CEA-CEFGRIS)**

**AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE, AUDIT DES PROGRAMMES DE
DÉPENSES ÉLIGIBLES ET AUDIT DE LA PASSATION DES MARCHÉS DU
PROJET CENTRES D'EXCELLENCE EXERCICES : 2024, MI 2025 ET
L'AUDIT DE CLÔTURE DU PROJET**

FINANCEMENT : CREDIT IDA 6388-BF & DON IDA N 4430-BF

**RAPPORT D'AUDIT DU PROGRAMME DE DÉPENSES ÉLIGIBLES DU
PROJET CEA-CEFGRIS**

EXERCICE 2024

VERSION DÉFINITIVE

FÉVRIER 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
I – PRÉSENTATION DU PROJET CEA-CEFORGRIS.....	5
(i) OBJECTIFS	6
(ii) RÉSULTATS ATTENDUS	7
(iii) COMPOSANTES.....	7
(iv) COÛT ET DURÉE DU CEA- CEFORGRIS	8
(v) GESTION ET PILOTAGE DU CENTRE CEFORGRIS	8
II – ÉTENDUE DE NOS TRAVAUX ET DILIGENCES MISES EN ŒUVRE.....	10
2.1. OBJECTIF DU PRÉSENT RAPPORT DE MISSION DE PROCÉDURES CONVENUES ET RESTRICTION À L'UTILISATION ET À LA DIFFUSION	11
2.2. DILIGENCES MISES EN ŒUVRE	11
2.2.1. CONTRÔLE INTERNE	11
2.2.2. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ ET DE L'EXACTITUDE DES DONNÉES RÉSSORTANT DU PROGRAMME DES DÉPENSES ÉLIGIBLES	12
III – CONCLUSION	13
3.1. RESPONSABILITÉS DE LA COORDINATION DU PROJET	14
3.2. RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR	14
3.3. CONCLUSIONS	15
IV – ANNEXE : SITUATION DU PROGRAMME DE DÉPENSES ÉLIGIBLES POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024.....	16

INTRODUCTION

**MONSIEUR LE COORDONNATEUR DU
PROJET CENTRE D'ÉTUDES, DE
FORMATION ET DE RECHERCHE EN
GESTION DES RISQUES SOCIAUX
(CEA-CEFORGRIS)**

OUAGADOUGOU/ BURKINA FASO

Ouagadougou, le 11 Février 2025

Objet : Rapport d'audit du programme de dépenses éligibles Projet centre d'études, de formation et de recherche en gestion des risques sociaux (CEA-CEFORGRIS) au titre de la période allant du 01 Janvier 2024 au 31 Décembre 2024.

Monsieur le Coordonnateur,

Par contrat de services professionnels entre le Projet centre d'études, de formation et de recherche en gestion des risques sociaux (CEA-CEFORGRIS) et le **groupement SEC DIARRA BURKINA/ SEC DIARRA MALI**, il a été demandé à ce groupement de cabinets de procéder à l'audit financier et comptable, l'audit des programmes de dépenses éligibles et l'audit de la passation des marchés du Projet centre d'excellence exercices : 2024, mi 2025 et l'audit de clôture du projet.

En exécution de cette mission, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport portant sur le Programme de dépenses éligibles de l'exercice 2024, structuré comme suit :

- Première partie** : Présentation du Projet CEA-CEFORGRIS
- Deuxième partie** : Etendue des travaux et diligences mises en œuvre
- Troisième partie** : Conclusion
- Quatrième partie** : Annexe

Nous adressons tous nos remerciements à la Coordination du Projet et à tous les partenaires d'exécution pour leur constante disponibilité.

Restant à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires que vous souhaiteriez obtenir sur le présent rapport, nous vous prions d'agr er, **Monsieur le Coordonnateur**, l'assurance de notre consid ration distingu e.

**Pour le compte du Groupement SEC DIARRA BF / SEC DIARRA MALI
L'associ  G rant de la Filiale du Burkina Faso**

Mahamadi ZOUNGRANA

Expert-Comptable Dipl me

Commissaire aux Comptes

Inscrit aux Tableaux des Ordres du

Burkina et du Mali

Ouaga 2000, Parcelle 05, Lot 11, Section 474

11 BP 158 Ouagadougou CMS 11 BF

T l : + 226 25 41 70 11 / +226 70 23 91 38 / +226 79 23 91 38

Email : zoungrana@diarrasec.com ; burkina@diarrasec.com



PREMIÈRE PARTIE

I – PRÉSENTATION DU PROJET CEA-CEFGRIS

Le CEA-CEFORGRIS de l'Université Joseph Ki-Zerbo (UJKZ) du Burkina Faso est l'un des cinq (05) centres qui ont été sélectionnés par la Banque mondiale (BM) dans le cadre du projet CEA-Impact au cours de la période 2019-2023.

Le Projet « Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux (CEFORGRIS) » est un Centre d'enseignement, de formation professionnelle, de recherche et d'expertise en Gestion des risques sociaux. Par ce projet, l'Université Joseph KI ZERBO voudrait contribuer à répondre au défi que constitue la demande croissante de compétences professionnelles et d'expertise en Evaluation et gestion des risques sociaux résultant du nombre sans cesse croissant de projets nécessitant ces études au Burkina Faso et dans la sous- région Africaine en général.

Vision du Centre : La vision du Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux (CEFORGRIS) est de faire du système enseignement supérieur et de recherche un outil de développement durable.

Mission du Centre : Afin de réaliser cette vision, le CEFORGRIS se donne pour mission de développer des compétences professionnelles, basées sur les besoins et des connaissances scientifiques, au service du développement durable

(i) Objectifs

Pour accomplir sa mission, le CEFORGRIS se donne pour objectif général de former des professionnels compétents et de créer des services d'expertise dans le domaine de l'évaluation et de la Gestion des risques sociaux.

La réalisation de l'objectif général du CEFORGRIS se fera à travers des recherches appliquées axées sur les grandes thématiques pré-identifiées dans les TDR, et la mise en place de formations de courte et de longue durée en évaluation et gestion des risques sociaux.

Les principales activités à entreprendre par le Centre pour atteindre les objectifs du projet sont :

- renforcement des compétences l'équipe de coordination et d'enseignants du CEFORGRIS en : Méthodologie de recherche en sciences sociales ; Les politiques de sauvegardes environnementales et Sociales ; Ingénierie de la formation ; former des doctorants dans le domaine des évaluations et de la gestion des risques sociaux ;
- développement d'un programme doctoral en évaluation et gestion des risques sociaux ;
- l'offre de formations de courte durée sur les thématiques prédéfinies par les TDR, à savoir : a-expropriations, la réinstallation et la réhabilitation ; b-Évaluation et sauvegardes environnementales et sociales pour les secteurs de l'eau, agricole ; c-la gestion des expropriations, des réinstallations et de la restauration des moyens de subsistance ; d-Méthodologie d'évaluation des risques de violence basée sur le genre ;
- l'acquisition d'accès aux bibliothèques virtuelles pour les enseignants, étudiants et chercheurs ;

- le soutien à la recherche appliquée par des bourses d'études Licence, Master et au Doctorat ;
- la dissémination des résultats des travaux du Centre;
- le développement des partenariats académiques et industriels et créer un système de communication ;
- le développement et l'offre des services d'expertise en évaluation et gestion des risques sociaux.

(ii) Résultats attendus

- Renforcement des compétences de l'équipe de coordination et d'enseignants du CEFORGRIS ;
- Développement d'un programme doctoral en évaluation et gestion des risques sociaux ;
- Développement d'offres de formations de courte / longue durée sur la base de thématiques prédéfinies par la Banque Mondiale ;
- Création d'un environnement favorable à la recherche et à la formation ;
- Soutien à la recherche appliquée ;
- Dissémination des résultats des travaux du Centre ;
- Développement de partenariats académiques et industriels ;
- Développement d'offres de services d'expertise en évaluation et gestion des risques sociaux.

(iii) Composantes

Le centre CEFORGRIS est mis en œuvre dans la **Composante 1** : « **Mettre en place de nouveaux CEA pour un impact sur le développement et renforcer les CEA existants** » à travers des actions inscrites dans le manuel d'implémentation du projet. Ces actions sont au nombre de huit (08).

Les actions sont les suivantes :

- Action 1: FORMATION,
- Action 2: RECHERCHES,
- Action 3: EQUITE ET ATTRACTIVITE,
- Action 4 : PARTENARIAT ACADEMIQUE ET SCIENTIFIQUE,
- Action 5: PARTENARIAT SECTORIEL,
- Action 6 : GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE,
- Action : 7 GESTION ET FONCTIONNEMENT,
- Action 8: DEPENSE DE CONTREPARTIE.

(iv) Coût et durée du CEA- CEFORGRIS

Le coût initial du CEA CEFORGRIS était de 2 500 000 US dollars, soit environ 1 447 500 000 Francs CFA et sa durée initiale de mise en œuvre était prévue du 30 septembre 2019 au 31 décembre 2023. Dans le cadre de la restructuration de l'ensemble du projet CEA IMPACT, suite à la revue à mi-parcours, le CEA CEFORGRIS a bénéficié de 400 000 US dollars supplémentaires. Un montant obtenu à l'issue de la répartition du reliquat de fonds alloué au cinq centres concernés par la mise en œuvre du projet au Burkina Faso.

Le coût actuel de mise en œuvre du CEA CEFORGRIS est estimé par conséquent à 2 900 000 US dollars, soit environ 1 656 348 774 F CFA. La nouvelle date de clôture du projet est prévue pour le 30 juin 2025 suite à la lettre de prorogation de la Banque mondiale en date du 12 octobre 2023.

(v) Gestion et pilotage du Centre CEFORGRIS

Afin d'assurer l'efficacité, le professionnalisme et la transparence dans la gestion du CEA-CEFORGRIS, a mis en place des structures de gouvernance qui articule des instances académiques, administratives et sectorielles.

La Direction du Centre : CEFORGRIS s'insère dans l'architecture globale de la recherche et de l'enseignement de l'UJKZ. A ce titre, le Président de l'UJKZ est le premier responsable du Centre. Il supervise et veille à la bonne mise en œuvre de toutes les activités du CEFORGRIS.

Par ailleurs, deux conseils ont été mis en place. Il y a :

- **Le Conseil Scientifique Internationale** : C'est une instance consultative de haut niveau qui se réunit au moins une fois par an en session ordinaire. Il composé de dix membres choisis selon la pertinence de leur spécialité par rapport aux objectifs du Centre, et selon leur renommé internationale dans le domaine de l'évaluation des risques sociaux. Le Conseil participe aux évaluations des programmes de formation ; donne des conseils sur les thèmes de recherche définis au sein du CEFORGRIS ; conseille l'équipe de coordination sur les orientations dans les domaines de la formation et de la recherche et veille à la cohérence des options du CEFORGRIS d'avec la politique nationale de recherche scientifique et d'enseignement supérieur, et les objectifs de régionalisation et d'internationalisation du Centre; formule et veille à la politique de partenariat et de programmation scientifique du CEA-CEFORGRIS ; formule des recommandations sur toute question scientifique et pédagogique entrant dans le champ de compétence du CEFORGRIS ;
- **Le Conseil Consultatif sectoriel** : Le CCS donne son avis et ses conseils à la Coordination du CEFORGRIS. Il comprend des techniciens de l'administration publique, des experts en évaluation environnementale et Sociale travaillant dans les bureaux d'études ou en service dans les ONG et entreprises privées. Il est composé de 10 membres. Il se réunit au moins une fois par an en session ordinaire. La Coordination du

Centre : c'est l'organe stratégique et d'exécution du CEA-CEFORGRIS. Elle veillera à la réalisation de la vision du Centre par la définition et la mise en œuvre des activités qui y concourent. L'organigramme ci-dessous définit les différents postes et les relations fonctionnels qui existent en eux pour le bon fonctionnement du Centre ;

- **Le Conseil Consultatif sectoriel** : Le CCI/S donne son avis et ses conseils à la coordination du CEFORGRIS. Il comprend des techniciens de l'administration publique, des experts en évaluation environnementale et Sociale travaillant dans les bureaux d'études ou en service dans les ONG et entreprises privées. Il est composé de 10 membres. Il se réunit deux (2) au moins dans l'année ;
- **Conseil Scientifique** : C'est un organe interne qui se réunit au moins une fois par an en session ordinaire. Il peut inviter toute personne dont l'expertise est jugée pertinente au regard de l'ordre du jour. Il soumet l'organisation générale des enseignements et du contrôle des connaissances au conseil de Gestion du CEFORGRIS. Il propose l'ouverture, la fusion ou la fermeture des unités de formation ou de recherche ; il propose la création des titres, des diplômes et examiner les équivalences pédagogiques; participe aux évaluations des programmes de formation ; approuve les thèmes de recherche définis au sein du CEFORGRIS ; conseille l'équipe de coordination sur les orientations dans les domaines de la formation et de la recherche et veille à la cohérence des options du CEFORGRIS d'avec la politique nationale de recherche scientifique et d'enseignement supérieur ; formule et veille à la politique de partenariat et de programmation scientifique du CEFORGRIS ; formule des recommandations sur toute question scientifique et pédagogique entrant dans le champ de compétence du CEFORGRIS. Il est dirigé par la coordination ;
- **Conseil Pédagogique/de Formation** : Fixe les répartitions d'horaires et l'organisation des enseignements au sein de l'unité ; définit les méthodes pédagogiques et les calendriers des enseignements ; contrôle l'application de toutes les dispositions du règlement intérieur du CEFORGRIS ; harmonise les répartitions d'horaires de l'organisation des enseignements ; délibère sur les questions pédagogiques spécifiques à l'unité ; délibère sur toutes les questions qui lui sont renvoyées par le Conseil de Gestion du CEFORGRIS ou par la coordination du CEFORGRIS. Il se réunit deux (2) fois dans l'année.

DEUXIEME PARTIE

II – ÉTENDUE DE NOS TRAVAUX ET DILIGENCES MISES EN ŒUVRE

2.1. OBJECTIF DU PRÉSENT RAPPORT DE MISSION DE PROCÉDURES CONVENUES ET RESTRICTION À L'UTILISATION ET À LA DIFFUSION

Notre rapport vise uniquement à :

- vérifier la conformité et l'exactitude des données ressortant du Programme des dépenses éligibles ;
- donner l'exactitude et la conformité des programmes de dépenses éligibles conformément aux dispositions du manuel régional du Projet ;
- certifier que les systèmes et contrôles adéquats sont en place pour la gestion du personnel.

Ce rapport est destiné exclusivement au Responsable du Programme Budgétaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), à la coordination du Projet CEA-CEFORSIS, à la Banque Mondiale et aux partenaires financiers du projet. Il ne devrait pas être utilisé par d'autres parties ni diffusé à d'autres parties.

2.2. DILIGENCES MISES EN OEUVRE

Pour mener à bien cette mission, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons jugées nécessaires.

Ces travaux ont été menés en deux étapes :

- 1) l'évaluation des procédures de contrôle interne ;
- 2) la vérification de la conformité et de l'exactitude des données ressortant du Programme des dépenses éligibles.

2.2.1. CONTRÔLE INTERNE

Dans le cadre de l'appréciation du système de contrôle interne, nous avons analysé et testé le dispositif mis en place relativement à la procédure de gestion du personnel. Nous avons à cet effet procédé à des entretiens avec le personnel comptable et financier et le personnel en charge des ressources humaines.

2.2.2. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ ET DE L'EXACTITUDE DES DONNÉES RÉSSORTANT DU PROGRAMME DES DÉPENSES ÉLIGIBLES

Nous avons procédé aux vérifications ci-après :

- **vérification des informations concernant le Programme des dépenses éligibles (PDE) et de les comparer aux rapports soumis à la Banque Mondiale**
 - obtenir la composition des données figurant dans le PDE ;
 - obtenir les rapports de suivi financier transmis à la Banque mondiale ;
 - obtenir la liste du personnel du Projet avec indication des salaires et retenues opérées ;
 - obtenir les déclarations effectuées sur la masse salariale à l'endroit de la Banque mondiale ;
 - obtenir les dossiers du personnel ;
 - obtenir les temps passés éventuels ;
 - procéder à des vérifications entre les montants ressortant des documents contractuels, les états de paie, les extraits de compte, les charges patronales au regard de la réglementation, les données collectées sur les ressources humaines. En somme la vérification sur la réalité de la masse salariale ;
 - rapprocher le PDE aux rapports de suivi financier transmis à la Banque.

- **vérification de la conformité et de l'exactitude des Programmes de dépenses éligibles en conformité avec les dispositions du manuel régional de Projet**
 - prendre connaissance des dispositions du manuel régional de Projet en matière de PDE ;
 - vérifier la correcte application des dispositions du manuel régional au sein du Projet en matière de PDE ;
 - vérifier l'exactitude des données ressortant dans le PDE ;
 - vérifier la correcte évaluation de la masse salariale.

TROISIEME PARTIE

III – CONCLUSION

**MONSIEUR LE COORDONNATEUR DU
PROJET CENTRE D'ÉTUDES, DE
FORMATION ET DE RECHERCHE EN
GESTION DES RISQUES SOCIAUX
(CEA-CEFORGRIS)**

OUAGADOUGOU/ BURKINA FASO

Ouagadougou, le 11 Février 2025

Objet : Rapport d'audit du programme de dépenses éligibles Projet centre d'études, de formation et de recherche en gestion des risques sociaux (CEA-CEFORGRIS) au titre de la période allant du 01 Janvier 2024 au 31 Décembre 2024.

Monsieur le Coordonnateur,

En exécution de notre mission d'audit du Projet CEA-CEFORGRIS, nous avons procédé aux vérifications des informations concernant le Programme de dépenses éligibles (PDE) établi par le Projet pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

3.1. RESPONSABILITÉS DE LA COORDINATION DU PROJET

Conformément aux termes de référence de la mission, il a été arrêté que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'Unité de coordination du Projet est responsable de l'établissement et de la présentation des rapports périodiques et de la présentation du programme de dépenses éligibles par le centre sur la période audité, telle que jointe au présent rapport, conformément aux méthodes et principales hypothèses retenues (critères applicables) à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes annuels, des données sous-tendant la comptabilité et autres données interne en lien avec la comptabilité.

3.2. RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme internationale de services connexes (ISRS) 4400 (révisée), Missions de procédures convenues. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec vous ainsi que la communication dans un rapport des constatations, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission d'assurance. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

3.3. CONCLUSIONS

Sur la base de nos vérifications, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause le montant de la masse salariale du Projet CEA-CEFGRIS sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, tel que indiqué dans la déclaration du Projet, joint en annexe du présent rapport pour un montant de FCFA 1 030 486 991 conformément aux méthodes et hypothèses retenues par la Coordination et au Programme de dépenses éligibles (PDE) tel que défini dans le manuel régional de Projet.

Les documents contractuels, les états de paie, les extraits de compte, les charges patronales au regard de la réglementation, les données collectées sur les ressources humaines ont servi de base de vérification du montant de la masses salariale de FCFA 1 030 486 991. Nous n'avons cependant pas disposé du rapport de suivi financier du deuxième semestre pour rapprocher les données y ressortant à celles contenues dans le PDE.

Au titre des rapprochements effectués au titre du premier semestre, Le montant de la masse salariale de FCFA 526 307 364 au 30/06/2024 concorde avec celui déclaré dans le rapport de suivi financier transmis à la Banque mondiale à la même période. Le rapport de suivi financier du 2nd semestre 2024 n'étant pas disponible, nous avons rapproché les données ressortant du Programme de dépenses éligibles (PDE) d'avec ceux ressortant des états mensuels de l'Agent Comptable de l'Université Joseph Ki Zerbo pour la même période. Les montants ressortant de part et d'autre s'élèvent à FCFA 504 179 627 au titre du 2^{ème} semestre 2024.

Quant au système de contrôle interne mis en place dans le cadre de la gestion du personnel, nous avons noté des insuffisances qui sont consignées dans notre rapport sur le contrôle interne.

**Pour le compte du Groupement SEC DIARRA/BF / SEC DIARRA MALI
L'associé Gérant de la Filiale du Burkina Faso**

Mahamadi ZOUNGRANA
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes
Inscrit aux Tableaux des Ordres du
Burkina et du Mali

Ouaga 2000, Parcelle 05, Lot 11, Section 474
11 BP 158 Ouagadougou CMS 11 BF

Tél : + 226 25 41 70 11 / +226 70 23 91 38 / +226 79 23 91 38

Email : zoungrana@diarrasec.com ; burkina@diarrasec.com



QUATRIEME PARTIE

**IV – ANNEXE : SITUATION DU PROGRAMME DE DÉPENSES ÉLIGIBLES
POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024**



UNIVERSITE JOSEPH KI ZERBO (UJKZ)

UFR / Sciences Humaines (UFR/SH)

Ecole Doctorale Lettres, Sciences Humaines
Communication (ED-LESHCO)



Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux (CEA-
CEFORGRIS)

Ouagadougou, le 31 Décembre 2024

**Situation du Programme de Dépenses Eligibles (PDE) de la période allant du 1er janvier 31 décembre
2024 de l'UFR / Sciences Humaines (UFR/SH)**

Mois/Année	Montant budgété [Monnaie Locale]	Montant réel payé [Monnaie Locale]	Taux de change [Monnaie Locale]/USD	Équivalent USD des EEP	Taux de change USD/Monnaie	Valeur DTS des EEP
janvier 2024	106 372 825	106 372 825	0,00181818	193 405	0,733794156	141 920
février 2024	80 894 202	80 894 202	0,00181818	147 080	0,733794156	107 927
mars 2024	89 532 920	89 532 920	0,00181818	162 787	0,733794156	119 452
avril 2024	81 209 311	81 209 311	0,00181818	147 653	0,733794156	108 347
mai 2024	84 627 997	84 627 997	0,00181818	153 869	0,733794156	112 908
juin 2024	83 670 109	83 670 109	0,00181818	152 127	0,733794156	111 630
juillet 2024	77 293 759	77 293 759	0,00181818	140 534	0,733794156	103 123
août 2024	76 513 426	76 513 426	0,00181818	139 115	0,733794156	102 082
septembre 2024	102 774 815	102 774 815	0,00181818	186 863	0,733794156	137 119
octobre 2024	82 817 882	82 817 882	0,00181818	150 578	0,733794156	110 493
novembre 2024	80 403 718	80 403 718	0,00181818	146 189	0,733794156	107 272
décembre 2024	84 376 027	84 376 027	0,00181818	153 411	0,733794156	112 572
TOTAL	1 030 486 991	1 030 486 991		1 875 616		1 374 846

Le Directeur de l'Administration et des Finances

Hamidou LOMPO



Le Coordonnateur du CEFORGRIS

UJKZ
Coordonnateur
Dr. Sandira MAGNINI

